

Stage SOI5363

EXPÉRIENCE
CLINIQUE :
Gestion des
services de santé

UQO
MODULE DES
SCIENCES
INFIRMIÈRES

Guide d'information



Préparé par:

Valérie Brisson et Katleen Hodgson
Coordonnatrices de stage

PERSPECTIVES GÉNÉRALES

Tout au long de son stage, l'étudiante participe activement aux activités quotidiennes d'un gestionnaire. Ce stage permet à l'étudiante de bien intégrer les différentes tâches d'un gestionnaire : les fonctions qu'il occupe, son style de leadership ainsi que les activités reliées aux dimensions de la gestion. **Il ne s'agit pas d'un stage d'observation.**

L'étudiante aura à élaborer une intervention visant l'amélioration d'une problématique de gestion.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante de :

- Intégrer des connaissances, de développer des habiletés et des attitudes nécessaires à la gestion des services de santé;
- Consolider des acquis théoriques du cours de gestion des services de santé;
- Poser un regard critique sur les situations vécues lors du stage, le leadership du gestionnaire, et la gestion de l'unité dans laquelle se trouve le stagiaire;
- Se familiariser avec les fonctions de planification, organisation, direction et contrôle d'un gestionnaire dans le domaine de la santé;
- S'approprier les outils de gestion;
- Réaliser un projet d'intervention répondant à des besoins d'apprentissage spécifiques et à des besoins relevés dans le milieu d'accueil.

CONTENU

Planification, exécution et évaluation d'un projet d'intervention en gestion des services de santé. Participation à des comités relatifs à la gestion des services de santé. Amorçe réflexive sur le sens politique. Conscientisation des différents aspects de pilotage d'un projet.

MODALITÉS DE L'EXPÉRIENCE CLINIQUE

Ce stage est d'une durée de 135 heures (incluant les rencontres et les travaux pratiques).

- Ce stage devra être effectué, préférablement, à la fin du baccalauréat et l'étudiante devra détenir un minimum de deux ans d'expérience à titre d'infirmière.
- Le stage se déroule sur une période de 15 semaines aux sessions d'automne (septembre à décembre) et d'hiver (janvier à avril) et sur une période de 7 semaines à la session d'été (mai-juin).
- Un total de 45 heures de participation active dans le milieu (comité de projet, rencontres d'employés, comité de direction, etc.) seront réparties de façon équilibrée sur la durée du stage. L'horaire s'établit du lundi au dimanche, le jour ou le soir, selon les disponibilités de la personne-ressource et de l'étudiante.
- Soixante heures seront consacrées à la réalisation du projet d'amélioration d'une pratique en gestion.
- Trois visites de la professeure/chargée de cours sont prévues dans le milieu :
 - Au début du stage : explication des objectifs et des activités de stage;
 - À la mi-stage (évaluation formative);
 - À la fin du stage (évaluation sommative).
- Trois travaux écrits sont exigés au cours du stage : journal de bord, plan d'action (tableau de bord) et rapport de stage.
- L'étudiante doit aviser la personne-ressource de tout retard ou de toute absence.
- La personne-ressource doit signaler à la chargée de cours ou professeure toute absence de l'étudiante.

COORDONNATEUR DE STAGE :

Le coordonnateur est responsable du placement des stagiaires et de l'organisation logistique préalable au stage.

PROFESSEURE/CHARGÉE DE COURS :

La professeure/chargée de cours est responsable de l'orientation et de l'encadrement pédagogique des étudiantes en stage. À ce titre, elle :

- Rencontre les personnes-ressources au début du stage afin de présenter les objectifs de stage et de discuter de ses modalités, de l'évaluation de l'étudiante, des rencontres à prévoir durant le stage et des modes de communications à privilégier;
- Procède, en concertation avec les milieux, à l'organisation des horaires des stagiaires;
- Agit comme ressource de première ligne pour toute demande ou question d'ordre pédagogique émanant des milieux. À cet effet, elle fournit à la personne-ressource et à la ou aux répondantes du milieu un numéro de téléphone et une adresse courriel où elle pourra être rejointe facilement;
- Soutient les personnes-ressources dans les résolutions de problèmes d'apprentissage vécus par les étudiantes, et ce, tout au long du stage;
- Rencontre l'étudiante dans le milieu (et/ou au campus de l'UQO) à la mi-stage et à la fin du stage, afin de procéder à son évaluation;
- Est responsable de l'évaluation sommative de l'étudiante.

PERSONNE-RESSOURCE :

La personne-ressource constitue un modèle de rôle. Elle reçoit et encadre l'étudiante en stage dans le milieu. À ce titre, elle :

- Propose à l'étudiante des sujets de projets de gestion réalisables au cours du trimestre;
- Rencontre la professeure/chargée de cours au début du stage pour discuter des objectifs, des modalités, de l'évaluation de l'étudiante et des rencontres à prévoir durant le stage;
- Planifie, en collaboration avec l'étudiante, un calendrier des activités de stage, des expériences d'apprentissage et de la réalisation du projet dans le milieu;
- Participe à l'accueil et à l'intégration de l'étudiante en milieu de stage;
- Conseille, guide, donne de la rétroaction, supporte et consolide les acquis de l'étudiante;
- Encourage le sens de l'autonomie et de l'initiative de l'étudiante en graduant ses apprentissages à la mesure de ses capacités, en conformité avec les objectifs du stage;
- Évalue avec l'étudiante les éléments en cause lors de difficultés d'apprentissage;
- Participe, avec la professeure/chargée de cours, à l'évaluation de l'étudiante à la mi-stage et à la fin de stage;
- Se réfère à la professeure/chargée de cours lorsqu'elle rencontre des problèmes de tout ordre avec l'étudiante;
- Soutient l'étudiante dans son cheminement d'apprentissage;
- Valorise l'étudiante dans ses découvertes et ses réflexions.

Le profil requis de la personne-ressource du stage :

1. Un gestionnaire autre que le supérieur immédiat de l'étudiante.
2. Le gestionnaire doit être un gestionnaire clinico-administratif (ex : chef de service, chef d'unité, infirmier-chef) qui encadre directement des infirmières.
3. Le gestionnaire doit être détenteur d'un baccalauréat et avoir minimalement une année d'expérience, idéalement deux années en tant que gestionnaire.